



Indicateurs financiers annuels Exercice social 2014/2015

- * Hausse du Chiffre d'affaires global de 14% suite à la hausse du chiffre d'affaires export de plus de 17%
- * Hausse du Résultat Net de 16%
- * Hausse du Dividende proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de 50%

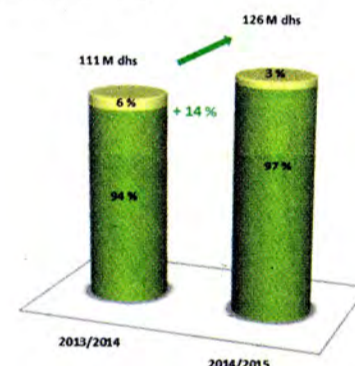
Le conseil d'administration de **Cartier Saada SA** s'est réuni le 16 Juin 2015 sous la présidence de Monsieur Pierre CARTIER afin d'arrêter les comptes sociaux de l'exercice 2014/2015. Il en ressort ce qui suit:

Trend haussier de l'activité (+ 14 %)

Dans une conjoncture internationale toujours difficile, et une concurrence accrue axée principalement sur le prix dans le secteur agroalimentaire, le chiffre d'affaires de la société Cartier Saada affiche un bond de +14%. Cette progression, portée par l'évolution des ventes à l'export (+17%), reflète les efforts de diversification à travers l'introduction continue de nouveaux produits et la pénétration de nouveaux marchés.

La part des nouveaux clients se hisse à 14% du chiffre d'affaires de l'exercice 2014/2015.

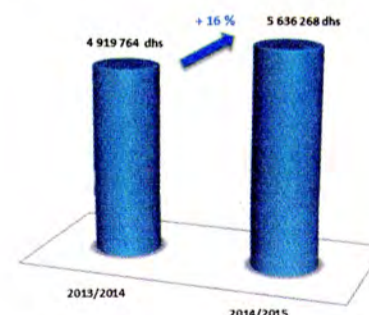
Chiffre d'affaires



Amélioration de l'Excédent Brut d'Exploitation

L'Excédent Brut d'Exploitation s'est apprécié d'une manière corrélée avec la croissance du chiffre d'affaires. Il s'établit désormais à 14.6 millions de dirhams soit, une progression de 17%.

Résultat net



Un résultat net en progression (+ 16 %)

In fine, le résultat net se monte à 5.6 millions de dirhams, soit une augmentation de 16% sous l'effet de :

- L'augmentation significative (17%) du chiffre d'affaires à l'export (effet volume)
- Une bonne maîtrise des facteurs de production.

Développement et Perspectives 2015/2016

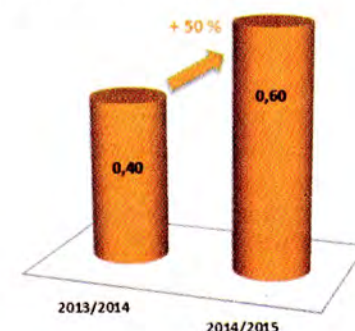
Forte de son équipe expérimentée, sa notoriété et ses fondamentaux solides, Cartier Saada poursuivra son développement en s'appuyant sur les 5 axes stratégiques suivants:

- L'amélioration de la productivité et la réduction des coûts par la réalisation d'économies d'échelle;
- La diversification commerciale à l'export vers les marchés à fort potentiel de croissance;
- La satisfaction client par la mise en marché de nouveaux produits innovants et de qualité;
- La sécurité alimentaire par la consolidation des différentes démarches qualités et des diverses certifications obtenues.
- Le respect de l'environnement.

Dividendes (+ 50 %)

Le conseil d'administration propose à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 0,60 Dirham par action en augmentation de 50% par rapport à l'exercice précédent.

Dividende par action proposé





AVIS DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la Société Anonyme CARTIER SAADA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, 285-291 NZI Sidi Ghanem à Marrakech,

le Jeudi 3 Septembre 2015 à 15 heures et ont délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2014/2015,
- 2- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice,
- 3- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visée à l'article 56 et suivants de la loi n° 17-95 modifiée par la loi 20-05 et approbation des conventions réglementées,
- 4- Examen et approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes afférents à cet exercice, et quitus de leur gestion au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes,
- 5- Affectation du résultat de l'exercice,
- 6- Nommer les commissaires aux comptes,
- 7- Ratification de la démission d'un administrateur
- 8- Examen de demandes de cooptation de nouveaux administrateurs
- 9- Fixation des jetons de présence annuels à allouer au conseil d'administration,
- 10- Questions diverses,
- 11- Pouvoirs à conférer.

Les états de synthèse de CARTIER SAADA SA au titre de l'exercice 2014/2015 certifiés par les commissaires aux comptes et publiés préalablement à la tenue de l'AGO dans la «LA VIE ECONOMIQUE», du 26 Juin 2015, n'ont subi aucune modification.

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 Mars 2015 et les résolutions comme suit :

RESOLUTIONS ADOPTÉES EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et celui des commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2014/2015 clos le 31 Mars 2015 ainsi que les opérations qu'elles traduisent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier et définitif de gestion pour l'exercice social 2014/2015 clos le 31 Mars 2015, aux administrateurs en exercice et aux commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide la répartition suivante :

Résultat de l'exercice 2014/2015	5 636 268,21 DH
Report à nouveau antérieur	22 806 312,13 DH
Bénéfice Distribuible	28 442 580,34 DH
Dividende (0,60 dirham brut/action)	3 159 000,00 DH
Reliquat à reporter à nouveau	2 477 268,21 DH

L'assemblée générale décide que les dividendes seront disponibles en paiement à partir du 28 Septembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale renouvelle aux administrateurs, les autorisations à conférer en vertu de l'Article 56 de la loi n° 17-95 modifiée par la loi 20-05 et approuve les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2014/2015 clos le 31 Mars 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, et après en avoir délibéré, décide de renommer pour une durée de TROIS ANNEES :

Monsieur Abdellatif KABBAJ et Monsieur TIJANI ZAHIRI

Dans les fonctions de commissaires aux comptes de la société, c'est à dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2017/2018 clos le 31 Mars 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame DEBBAGH KHADIJA de ses fonctions d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, et après en avoir délibéré, décide de coopter pour une durée de TROIS ANNEES Messieurs :

Delieuze Renaud de nationalité française né le 17 Octobre 1952

Benider Mohammed de nationalité marocaine né le 14 Février 1978

Meziane Hicham de nationalité marocaine né le 10 Novembre 1986

DEBBARH MOUNIR MY YOUSSEF de nationalité marocaine né le 15 Novembre 1978

Dans les fonctions d'administrateurs de la société, c'est à dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2017/2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale fixe la rémunération des jetons de présence pour l'exercice 2014/2015 à 10.000,00 DH pour chaque administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Cartier Saada table sur une reprise cette année

● Le spécialiste de la conserve d'olives et d'abricots affiche au titre de l'exercice 2012, une baisse des revenus de 8%. Hassan Debbarh, DG, demeure confiant : l'activité connaît un regain de forme depuis janvier 2013.

Si l'exercice qui vient de s'achever a été difficile pour Cartier Saada, ce n'est pas le cas pour celui qui vient de démarrer. C'est ce qu'affirme le management de la société. Cela dit, après avoir enregistré durant le premier semestre de l'exercice 2012/2013 une baisse du chiffre d'affaires de 16% par rapport à la même période pour l'exercice 2011/2012, Cartier Saada devrait clôturer l'exercice 2012/2013 avec une baisse du chiffre d'affaires cantonnée à 8%. Pour rappel, au titre de l'exercice cloturé au 31 mars 2012, le spécialiste de la conserve d'olives et d'abricots de Marrakech avait enregistré une croissance de 22% de son chiffre d'affaires à 96 MDH. « Cette régression s'explique notamment par l'arrêt des exportations des pulpes d'abricots consécutif à une production exceptionnelle en Espagne réduisant les prix de près de 15%. Nous avons par ailleurs pu maintenir la baisse à seulement 8% grâce notamment à la récupération que nous avons eu sur les ventes d'olives », confie aux ÉCO, Hassan Debbarh, DG de Cartier Saada. Cela dit, Debbarh affirme que le communiqué faisant part des résultats au titre de l'exercice qui vient de s'achever n'est pas un profit warning. Côté bé-

néfices, la société clôture l'exercice comptable prenant fin au 31 mars de cette année sur un résultat bénéficiaire d'environ 6 MDH en recul de 30% par rapport à 2011/2012.

La reprise est assurée

« Nous avons constaté une reprise de nos indicateurs commerciaux à partir de janvier de cette année en comparaison avec la même période une année auparavant, ce qui devrait impacter positivement nos réalisations financières de l'exercice qui vient d'être entamé », note Debbarh avant d'ajouter, « l'exercice que nous venons de clôturer a été marqué par un contexte économique difficile notamment au niveau des marchés étrangers avec lesquels nous traitons ». Cartier Saada reste par ailleurs confiante quant à la réalisation de son business plan à moyen et long terme. « Le programme d'investissement visant l'élargissement de la capacité de stockage et l'amélioration de la compétitivité se concrétise comme prévu et la stratégie de développement et de diversification est en cours de mise en œuvre », confirme-t-on auprès du management de la société. ●

PAR B.Z.